

Communiqué
Jury 300 et 301
Lycée Jules Siegfried
Paris 10

Nous soussignons membres des Jury 300 et 301 réunis le 4 juillet 2019 au Lycée Jules Siegfried, 12 rue d'Abbeville à Paris 10^{ème} : avons décidé ce jour collectivement de ne pas délibérer au sujet des candidats au Baccalauréat dont le dossier est incomplet en raison de la rétention des copies et des notes, organisée par certains de nos collègues, dont nous comprenons et soutenons pour certains d'entre nous la démarche.

Nous refusons de cautionner d'une quelconque manière l'attribution totalement arbitraire de notes, préconisée par le Ministère, par voie d'une note de service adressée ce matin à l'administration de l'établissement qui nous reçoit.

Nous considérons qu'il s'agit d'une atteinte à l'équité d'un concours supposément national, qui implique que tous les élèves soient évalués selon les mêmes modalités de contrôle des connaissances.

Les membres du Jury 300 et 301